

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2020.00196
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21/09/2020

Politique	-	Dossier n°	CM-000231
Commission	Sports - Jeunesse - Vie étudiante		
Direction en charge	Sports, Jeunesse et vie associative		
Objet	Attribution de subventions dans le cadre de l'aide aux projets (aide aux jeunes athlètes) - Conventions et avenants - Approbation..		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **11/09/2020**

Compte rendu affiché le : **22/09/2020**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Siham LABICH, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Patrick MICHAUD, Mme Nicole PEYCELON, M. Paul CORRIERAS, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Frédéric DURAND, Mme Nadia SEMACHE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Pascale LACOUR, M. Charles DALLARA, Mme Brigitte MASSON, M. Denis CHAMBE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Claude LIOGIER, Mme Delphine JUSSELME, M. Lionel BOUCHER (Présent jusqu'au point n°88 de l'ordre du jour), Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Maryse ZOFFO, M. Jacques PHROMMALA, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Dominique MANIN, M. Alain SCHNEIDER, M. Georges HALLARY, M. Jacques GUARINOS, M. Robert KARULAK, Mme Catherine ZADRA, Mme Véronique FALZONE, M. Abdelouahb BAKLI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Thierry NITCHEU, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Catherine GROUSSON, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Diarra KANE, Mme Laura CINIERI, Mme Fanny RIVEY, M. Tom PENTECOTE, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Danielle TEIL, M. Jean DUVERGER, Mme Christel PFISTER, M. Olivier LONGEON, M. Michel NEBOUT, M. François BOYER, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Ali RASFI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Julie TOKHI, M. Pierrick COURBON, Germain COLLOMBET

Secrétaire de séance

Mme Maryse ZOFFO

■ **Rappel et références**

La tradition sportive stéphanoise qui fait la renommée de notre cité résulte notamment de l'implication historique de la Ville dans l'éducation de sa jeunesse par le sport. En prolongement, la Ville a souhaité apporter son soutien au projet sportif d'athlètes en devenir de haut niveau et à la performance d'athlètes de haut niveau.

Habituellement, est programmée par l'Office du Mouvement Sportif Stéphanois (OMSS), le premier week-end de septembre, en parallèle à Sainté Sport, la Soirée des As. Lors de cette soirée sont mis en avant les athlètes qui bénéficient d'une subvention municipale, objet de la présente délibération et qui ont brillé dans les différentes disciplines sportives aux niveaux communal, régional, national ou international durant la saison écoulée. En 2020, en raison de la pandémie de COVID19, les saisons sportives ont été interrompues au printemps 2020, et la soirée des As annulée.

■ Motivation et opportunité

L'enjeu majeur de ce dispositif est d'insérer de jeunes sportifs en devenir de haut niveau, dans un cursus durable avec des objectifs sportifs bien définis. Pour ce faire, un dossier de candidature d'aide au projet est établi conjointement par le club et son sportif selon des conditions de recevabilité qui sont les suivantes :

- être licencié dans un club stéphanois appartenant à une fédération délégataire ou paralympique depuis au moins 3 ans, et à la date du dépôt du dossier d'aide aux jeunes athlètes,
- être âgé de 25 ans au plus,
- être classé au niveau national (qualification à finaliste) dans sa catégorie d'âge pour les sports individuels,
- attester d'une sélection en équipe de ligue et plus haut (1/4 sud-est, secteur) pour les sports collectifs,
- être amateur.

Les dossiers des candidats sont étudiés dans une commission composée des représentants de la Ville de Saint-Étienne et de l'OMSS. En chiffres, les bénéficiaires cités ci-dessous concernent 7 clubs, 7 disciplines sportives et 18 athlètes.

■ Contenu

Il est proposé le versement de subventions aux associations sportives stéphanoises telles que mentionnées dans le tableau ci-dessous pour un montant total de 9500 €, étant précisé que ces subventions permettent aux athlètes montrant un potentiel d'atteindre leur objectif sportif.

Discipline	Association	Subvention aide aux jeunes athlètes proposée
Football	ASSE Féminines	1 000,00 €
Gymnastique Artistique Féminine	Indépendante Stéphanoise	500,00 €
Escalade	Escapilade	1 500,00 €
Force athlétique	Omnium sportif club stéphanois	1 500,00 €
Judo	Saint-Étienne Arts Martiaux	1 000,00 €
Course d'orientation	Nature Orientation Saint-Étienne	3 000,00 €
Hockey en salle	Hockey Club stéphanois	1 000,00 €
Total		9 500,00 €

■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Étienne

■ Point financier

TABEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)			9 500,00 €	
Département				
Région				

État				
Europe				
SEM				
Autre				
Total des coûts et montants perçus par la Ville	0,00 €	0,00 €	9 500,00 €	0,00 €
Charge nette Ville		0,00 €		9 500,00 €

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver l'attribution de subventions, conformément au tableau ci-dessus, pour un montant total de 9 500,00 €,
- approuver les conventions avec les associations suivantes :
 - convention avec l'Omnium sportif club sportif,
 - convention avec Nature Orientation Saint Etienne,
 - convention avec ASSE Féminines,
 - convention avec l'Indépendante Stéphanoise,
 - convention avec Saint-Etienne Arts Martiaux,
 - convention avec Hockey Club Stéphanois,
 - convention avec Escapilade,
- approuver l'avenant financier suivant :
 - avenant n°2 à la convention financière approuvée par délibération du 9 décembre 2019 avec l'Indépendante Stéphanoise,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer ces conventions et cet avenant,
- imputer la dépense et/ou la Recette :

Imputation budgétaire	Investissement				Fonctionnement		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses					2020	65	6574
Recettes							

■ Décision

Proposition adoptée

59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

Détail des votes

Votes pour

M. Gaël PERDRIAU , M. Gilles ARTIGUES , Mme Siham LABICH , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Patrick MICHAUD , Mme Nicole PEYCELON , M. Paul CORRIERAS , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Frédéric DURAND , Mme Nadia SEMACHE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Samy KEFI-JEROME , Mme Pascale LACOUR , M. Charles DALLARA , Mme Brigitte MASSON , M. Denis CHAMBE , Mme Nicole AUBOURDY , M. Claude LIOGIER , Mme Delphine JUSSELME , M. Lionel BOUCHER , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Maryse ZOFFO , M. Jacques PHROMMALA , Mme Marie-Jo PEREZ , M. Jean-Noël CORNUT , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Dominique MANIN , M. Alain SCHNEIDER , M. Georges HALLARY , M. Jacques GUARINOS , M. Robert KARULAK , Mme Catherine ZADRA , Mme Véronique FALZONE , M. Abdelouahb BAKLI , Mme Brigitte REGEFFE , M. Thierry NITCHEU , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Catherine GROUSSON , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Diarra KANE , Mme Laura CINIEMI , Mme Fanny RIVEY , M. Tom PENTECOTE , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Danielle TEIL , M. Jean DUVERGER , Mme Christel PFISTER , M. Olivier LONGEON , M. Michel

NEBOUT , M. François BOYER , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Ali RASFI , Mme Laetitia VALENTIN , Mme Julie TOKHI , M. Pierrick COURBON , Germain COLLOMBET

Pour Extrait
Le Maire

Gaël PERDRIAU